



Cotisation annuelle à verser : €

Versement en chèques *Chèques encaissables à 1 mois d'intervalle*

Banque <i>(initiales)</i>	N° Chèque <i>(7 chiffres)</i>	Nom émetteur	Date <i>(mois)</i>	Montant
			Fin	€
			Fin	€
			Fin	€
			Fin	€
			Fin	€
			Fin	€
<input type="checkbox"/> Versement en espèces Le :/...../.....				€
<input type="checkbox"/> Versement en ANCV (+ 5 %) Le :/...../.....				€
<input type="checkbox"/> Autres				€
TOTAL				€
Autres membres de la famille inscrits :				

Passeport (date de validation) / /

Certificat médical remis le / / sur feuille sur passeport

Informations concernant le pratiquant : *Nouvel adhérent* *Ancien adhérent*

Nom :

Prénom :

Licence/Assurance Fédérale Obligatoire (prise par le club informatiquement)

Date de naissance : / / **Grade ou ceinture :**

Nationalité : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

: :

@mail :

(dans une démarche de développement solidaire et durable)

Comment **avez-vous connu le club ?**

Publicité boîte aux lettres Annuaire des associations Bouche à oreille Journée des associations Autres :

Informations concernant les parents de l'adhérent :

	Nom <i>(si différent de celui de l'enfant)</i>	Tél domicile	Tél portable	Tél travail	Profession
Père		/ / / /	/ / / /	/ / / /	
Mère		/ / / /	/ / / /	/ / / /	

Cours pratiqué(s) par l'adhérent : (cochez la ou les cases correspondant à vos cours)

Gency - Cergy St Christophe	Axe Majeur - Cergy St Christophe	Moulin à Vent - Cergy-Le-Haut	Chênes - Cergy-Préfecture
Parent-Enfant 2017- Samedi			
Eveil judo 16/ 15 - Mercredi	Eveil judo 16/ 15 + Judo 2014 - Mercredi	Eveil judo 16/ 15 - Lundi	Eveil judo 16/ 15 - Mercredi
Eveil judo 16/ 15 - Samedi		Eveil judo 16/ 15 - Mercredi	Eveil judo 16/ 15 - Samedi
Judo 2013/2014		Eveil judo 16/ 15 - Samedi	Eveil judo 16/ 15 - Samedi
Judo 2011/2012		Judo 2013/2014	Judo 2013/2014
		Judo 2011/2012	Judo 2011/2012
Judo benjamins-minimes-cadets1 2007 à 2010		Judo benjamins-minimes-cadets1 2007 à 2010	Judo benjamins-minimes-cadets1 2007 à 2010
Judo adultes débutants et loisirs		Judo adultes confirmés et compétition	Ju-jitsu benjamins-minimes 2006 à 2010
Taïso		Jiu-jitsu brésilien Grappling	Judo adultes débutants et loisirs
			Ju-jitsu adultes self-défense
			Karaté Kyokushinkai

Pour les majeurs

En tant qu'adhérent (e), je m'engage à respecter les règles du sport pratiqué ainsi que celles du règlement intérieur de l'association.

A..... Le.....

Lu et approuvé

Signature

AUTORISATIONS DIVERSES POUR LES MINEURS

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M.Parent /Tuteur légal de l'enfant.....

1. autorise mon enfant à pratiquer le JUDO / JUJITSU / TAISO / KARATE (*rayez la mention inutile*) au BUDO CLUB CERGY, de participer à d'éventuelles compétitions, sorties, stages et de respecter le règlement intérieur.
2. Autorise en cas d'urgence le transfert de mon enfant dans l'établissement le plus proche (hôpital ou clinique) pour que puisse être pratiquée toute intervention y compris une anesthésie.

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence pendant les cours :

Nom : Prénom :

☎ Domicile : 📞 Portable : 📞 Travail :

Observation (s) Particulière(s) : (antécédent médicaux, traitement en cours, allergies, etc.)

.....

3. Certifie être informé(e) des obligations et recommandations suivantes :

- Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur de la section
- Le Club n'est pas responsable des accidents qui pourraient survenir pendant la pratique du sport tant que l'adhérent ne s'est pas acquitté du montant de sa cotisation
- Fournir un certificat médical autorisant la pratique du « judo-jujitsu en compétition »
- Prendre connaissance sur les panneaux affichés au Dojo les informations relatives à la licence/assurance proposée par la FFJDA
- De prévenir le professeur de toute absence
- De s'assurer de la présence du professeur avant chaque cours (le club n'étant pas responsable pour tout accident qui surviendrait pendant l'horaire d'un entraînement annulé)
- D'être présent à la fin des cours (le club n'étant pas responsable pour tout accident qui surviendrait après l'horaire d'un entraînement)
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon ou de non-assiduité
- Seules les demandes de remboursement pour des raisons médicales ou déménagement (sur présentation d'un justificatif) seront étudiées.
- Les frais administratifs (adhésion club) compris dans la cotisation et le coût de la licence Fédérale, d'un montant de 57 €, ne sont en aucun remboursés.

A..... Le.....

Lu et approuvé

Signature

Diffusion de photos sur le site Internet du club

J'autorise

Je n'autorise pas

la diffusion de photos qui seraient éventuellement prises de mon enfant dans le cadre de sa pratique sportive sur le site Internet du BUDO CLUB CERGY (résultats sportifs, démonstrations, photos de groupe).

A NOTER : l'absence de réponse à cette question équivaut à un accord

A..... Le.....

Lu et approuvé

Signature